Osez la rencontre dans l'espace de médiation !

Au-delà de la difficulté, de l'inconfort ou du stress, que parfois nous ressentons quand nous devons nous confronter à une personne avec laquelle nous sommes en profond désaccord, lui proposer une médiation peut vous aider à renouer une relation plus sereine tenant compte de vos besoins mutuels et de la place de chacun.

Prendre le temps d'une médiation, c'est prendre le temps d'une rencontre, d'expérimenter une parole différente adressée à l'autre pour mieux se comprendre et donner du sens à une situation conflictuelle par l'échange de vos points de vue et ressentis.

C'est un espace de liberté et de responsabilité, d'expression verbale et émotionnelle dans le respect de chacun.

Vous élaborez ensemble vos décisions et préparez l'avenir avec l'accompagnement du médiateur dans un lieu neutre.

Ressource Médiation

06.31.15.38.31
contact@ressource-mediation.fr
www.ressource-mediation.fr
Poitiers - Vienne (86)

Siret : 443 194 733 00012

COMun Coquelicot - Communication Graphique - 06.68.18.98.80

www.ressource-mediation.fr

Famille, couple, relation de travail, voisinage...

Médiation

Désaccord, situation conflictuelle,
difficulté relationnelle,
communication difficile ou impossible,
incompréhension et malentendu...

Osez la rencontre dans l'espace de médiation !

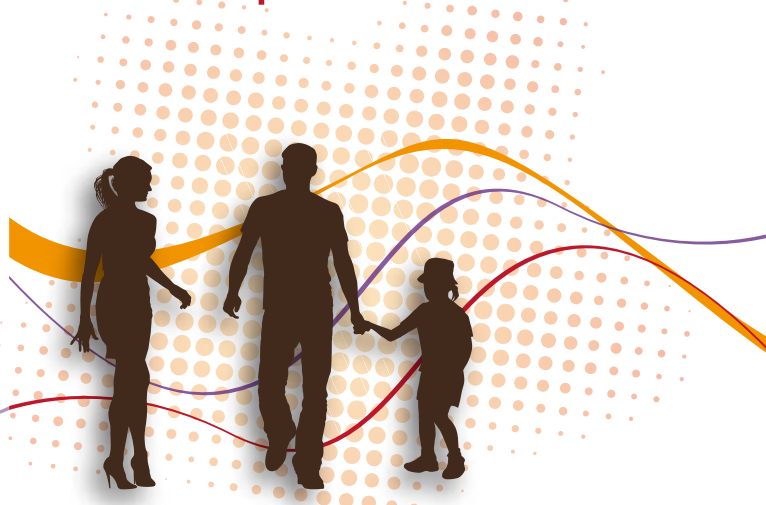

Professionnelle en communication relationnelle, gestion de conflit interpersonnel

Laurence BEAUDOIN
Médiatrice Diplômée d'Etat

06.31.15.38.31
contact@ressource-mediation.fr

Dans quelles situations faire appel à un médiateur?

Dans toutes situations de difficultés relationnelles, quand la communication devient difficile, voire impossible et conduit à l'impasse…

Famille :

- Maintien ou restauration des liens familiaux (parents/enfants, grands-parents/petits-enfants, fratrie), notamment dans le cadre du divorce et des recompositions familiales…
- Communication difficile parents/adolescents ou jeunes adultes…
- Relations entre frères et sœurs adultes au sujet du placement d'un parent âgé ou d'une succession…

Couple :

- Surmonter des difficultés de communication dans le cadre de la relation ou envisager la séparation…
- Aborder ensemble les aspects relationnels, financiers, matériels, l'accueil et l'organisation de la vie quotidienne de vos enfants en préparation de la convention de divorce que vous finaliserez avec votre avocat…

Milieu professionnel :

- Les malentendus et les non-dits s'accumulent et rendent difficiles les relations de travail…
- Dirigeant d'association ou PME, vous souhaitez instaurer une communication constructive dans votre entreprise et gérer les différends…

Relation de voisinage :

- Incivilités, nuisances diverses, relations de voisinage conflictuelles, vous souhaitez retrouver l'apaisement sur votre lieu de vie…

Pour quels objectifs ?

Au regard de votre demande, je vous accompagne à :

- Rétablir la communication
- Rechercher le sens des désaccords entre vous
- Sortir des malentendus et des perceptions erronés
- Retrouver une nouvelle dynamique relationnelle dans le respect de chacun,
- Prendre vos décisions pour l'avenir,
- Faire l'expérience de la coopération.

Selon les situations, une orientation vers d'autres professionnels du champ social, juridique ou thérapeutique peut être proposée en complément.

Un cadre d'intervention favorable au dialogue

En tant que médiatrice, je respecte un code de déontologie* et une éthique basés sur la liberté et la responsabilité des personnes, la confiance, l'écoute, le respect de chacun, la confidentialité de l'entretien, le non jugement.

Le médiateur est neutre et vous accompagne à élaborer vos propres décisions.

*Code de déontologie APMF du médiateur familial : www.apmf.fr; code commun de déontologie du médiateur

Compétences et professionnalisation

Diplômée d'Etat, je poursuis ma professionnalisation en médiation : je participe à un groupe d'analyse de la pratique pour les médiateurs ; je m'inscris dans un processus de supervision et de formation professionnelle continue.

Je suis membre de l'APMF, Association Pour la Médiation Familiale.

Combien ça coûte?

Pour les particuliers, la participation financière est établie en fonction de vos revenus selon un barème.
Pour les organismes, montant forfaitaire.

Où faire la médiation?

Rendez-vous dans un lieu neutre à proximité de chez vous :

Il s'agit d'un service itinérant qui s'appuie sur des structures locales proches de chez vous (maisons de quartiers, centres socio-culturels, associations, mairies, …)

Quelques points d'accueil dans la Vienne :

- Maisons de quartier de Poitiers
- Bureau ACEASCOP Châtellerault, Poitiers
- Centres socio-culturels Châtellerault, Migné-Auxances

D'autres possibilités peuvent être étudiées.

Renseignements au :

06.31.15.38.31

contact@ressource-mediation.fr